

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 10 septembre 1998, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

La société financière Rive gauche l'Européen possède la parcelle sise rue Verlet Hanus à l'angle de la rue Clos Suiphon à Lyon 3° et se propose de réaliser sur sa propriété un programme immobilier de 3 500 mètres carrés de SHON.

Dans le cadre de l'instruction du permis de construire, il a été constaté que, compte tenu de la configuration de la parcelle sus-visée, l'implantation des bâtiments serait en retrait de 70 centimètres par rapport à l'alignement des bâtiments contigus existants.

Aussi, dans un souci d'unité architecturale, a-t-il été proposé à la société financière Rive gauche l'Européen d'acquérir le délaissé de voirie appartenant à la Communauté urbaine, composé d'une bande de terrain triangulaire de 12 mètres carrés environ, se trouvant sur la rue Verlet Hanus, incorporé à tort par le cadastre dans le domaine public de voirie, ceci afin de lui permettre de réaliser son programme immobilier à l'alignement des autres constructions.

Aux termes du compromis qui vous est soumis, la cession de cette petite bande de terrain interviendrait, compte tenu de l'estimation des services fiscaux, au prix forfaitaire de 20 000 F avec autorisation de déposer un permis de construire sur l'ensemble des futures parcelles réunies ;

**B - Propose** d'approuver ce compromis, de l'autoriser à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir et de fixer l'inscription de la recette ;

Vu ledit compromis ;

Oùï l'avis de ses commissions domaine et administration générale et finances et programmation ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** ce compromis et autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**2° - Cette cession** fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- produit de la cession 20 000 F en recettes - compte 775 100 - fonction 651,  
- sortie du bien du patrimoine communautaire 20 000 F en dépenses - compte 675 100 - fonction 651 et en recettes - compte 211 800 - fonction 651.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,